

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	6	6

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 6	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne

Le 02/10/2023 et publication le 02/10/2023

L'an 2023, le 26 septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 18 septembre 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 18 septembre 2023.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, LEROUX François, MOUTON Joëlle,

Excusés : COLLET Claire, JULIEN Alexandre, PROVOST Olivier, RENARD Nadège

Absent :

A été nommé secrétaire : Tanguy CHEVAUCHEE

D2023-024 : Information du maire au conseil municipal

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'en date du 4 août dernier la Préfecture a effectué un contrôle budgétaire et de légalité et qu'une anomalie a été relevée concernant **la rédaction** de la délibération du 7 mars 2023 n°D2023-006 – *Approbation du Compte de Gestion 2022 et Compte Administratif 2022 de la Commune et du lotissement « La Cordonnerie » en annexe.*

En effet, la présentation des données est irrégulière dans la mesure où les totaux des deux budgets (Commune et Lotissement) ne peuvent pas être fusionnés. Ils doivent apparaître de manière séparée sur la même délibération.

Cette délibération a donc été remise en forme avec le terme « ABROGE ET REMPLACE » avec la présentation des totaux par budget comme suit :

ABROGE ET REMPLACE

Commune

	Clôture 2021	Part investissement	Exercice 2022	Clôture 2022
Investissement	49 865,28 €	0,00 €	-22 656,87 €	27 208,41 €
Fonctionnement	73 610,22 €	0,00 €	26 810,53 €	100 420,75€
Total	123 475,50 €	0,00 €	4 153,66 €	127 629,16 €

Lotissement

	Clôture 2021	Part investissement	Exercice 2022	Clôture 2022
Investissement	0,00 €	0,00 €	53 975,57 €	53 975,57 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	-39 945,97 €	-39 945,97 €
Total	0,00 €	0,00 €	14 029,60 €	14 029,60 €

***Après avoir entendu le compte de gestion et le compte administratif 2022,
Le Maire se retire pour procéder au vote du conseil municipal
Considérant que ces derniers n'appellent à aucune observation,
Le Conseil Municipal les approuve à l'unanimité.***

Elle a été déposée en Préfecture et mise en publication le 21 aout 2023.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la nouvelle présentation de la délibération n°D2023-006 du 7 mars 2023.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire, François LEROUX

